

Décision

Générale

colonial

Décision n° 32-320-1923 retenues de solde.

n° 32-320-1923

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
16 juillet 1923

Numéro JO
n° 320 du 31/07/1923

Date du numéro
31 juillet 1923

TEXTE INTÉGRAL

une retenue de 5 Jours de solde est infligée à l'agent de 6e classe des douanes Robleh Aamoud, pour faute grave dans son service.